

**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Objet : Procès-verbaux des séances de la commission de la formation et de la vie universitaire des 25 novembre 2024, 09 décembre 2024 et 20 janvier 2025.

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets de procès-verbaux ;

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les procès-verbaux des précédentes séances de la CFVU.

Après en avoir délibéré :

Article unique:

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les procès-verbaux des séances de la CFVU mentionnés ci-dessus.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 12

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA



**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Objet : Offre de formation 2026-2030 : éléments de cadrage relatifs aux doubles licences et aux licences professionnelles (avis) ;

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets d'éléments de cadrage relatifs à l'offre de formation pour les doubles licences et pour les licences professionnelles ;

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur les éléments de cadrages de l'offre de formation 2026-2030 ;

Après en avoir délibéré :

Article 1: Offre de formation 2026-2030 : éléments de cadrage pour les doubles licences (avis) ;

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis défavorable à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur les éléments de cadrage relatif aux doubles licences présentés lors de la séance du jour.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 13

Contre : 16

Abstention : 1

Article 2 : Offre de formation 2026-2030 : éléments de cadrage pour les licences professionnelles (avis) ;

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur les éléments de cadrage relatifs aux licences professionnelles présentés lors de la séance du jour.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 19

Contre : 12

Abstention : 0

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA



**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Objet : Calendriers dérogatoires pour l'année universitaire 2025-2026 (avis)

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets de calendriers dérogatoires pour l'année 2025-2026 ;

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur les calendriers dérogatoires des formations.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur les calendriers dérogatoires pour l'année universitaire 2025-2026 présentés lors de la séance du jour.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 19

Contre : 12

Abstention : 0

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA



**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Objet : Projets proposés par la CAPE du 21 mai 2025

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets de subventions proposés par la CAPE du 21 mai 2025 et n'entrant pas dans le périmètre de la délégation de compétence du conseil d'administration à la présidente de l'Université

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur les projets de subventions proposés par la CAPE.

Après en avoir délibéré :

Article unique :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur les subventions des projets étudiants suivants : 3400 euros pour le projet de court métrage documentaire : « Fragments du temps », 1416,91 euros pour le projet d'exposition d'illustration de coquillages fossiles : « Fossiles vivants », et 3000 euros pour le projet de court-métrage : « Un dernier tour ».

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 19

Contre : 1

Abstentions : 11

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA



**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Objet : Création de la maquette du DU Cyber Criminologie

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets de création de maquette du DU Cyber criminologie ;

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur la création des maquettes ;

Après en avoir délibéré :

Article 1 :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur la création de la maquette du DU « Cyber criminologie ».

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 12

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA



**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Objet : Modification de la maquette du diplôme Inter Universitaire « Intervention en prévention et protection de l'enfance – IPPE : Transformation en Diplôme d'Université (DU)

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets de modification de maquette du Diplôme Inter Universitaire « intervention en prévention et protection de l'enfance - IPPE » en DU ;

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur la modification des maquettes ;

Après en avoir délibéré :

Article 1 :

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur transformation du Diplôme Inter Universitaire « Intervention en prévention et protection de l'enfance - IPPE » en Diplôme d'Université.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 19

Contre : 1

Abstentions : 11

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA



**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025****Objet : Approbation des conventions**

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.712-6-1 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment leurs articles 26 à 31 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 janvier 2022 ;
- Vu les projets de conventions mentionnés ci-dessous :

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur les projets de conventions,

• Conventions internationales

- CV 2024-346 Accord-cadre de coopération internationale - Institut National d'Anthropologie d'Histoire (INAH Mexique) / UPN
- CV 2024-347 Accord de coopération - Université Pontificale de Comillas (Madrid) / UPN- CV 2024-530 et CV 2025-042 USACH Chili
- CV 2024-530 Accord-cadre de coopération internationale - Université de Santiago du Chili (USACH) / UPN
- CV 2025-042 Convention d'échange d'étudiants - Universidad de Santiago de Chile / UPN
- CV 2024-534 Accord-cadre de coopération internationale - Universidad Andina Simon Bolivar Équateur (UIDE) / UPN
- CV 2024-535 Convention d'échange d'étudiants - Universidad Andina Simon Bolivar Équateur (UIDE) / UPN
- CV 2025-040 Accord de partenariat – Florida State University (FSU) / UPN
- CV 2025-041 Accord de partenariat – Middle Tennessee State University / UPN
- CV 2025-073 Accord-cadre de coopération - Universidad Internacional del Ecuador (UIDE) / UPN
- CV 2025-074 Convention d'échange d'étudiants - Universidad Internacional del Ecuador (UIDE) / UPN
- CV 2025-119 Accord-cadre de coopération internationale - Université populaire de l'État de Puebla (UPAEP Mexique) / UPN
- CV 2025-120 Convention d'échange d'étudiants - Université Populaire de l'Etat de Puebla (UPAEP Mexique) / UPN
- CV 2025-153 Accord-cadre de coopération internationale - Université du Sichuan / UPN
- CV 2025-154 Convention d'échange d'étudiants - Université du Sichuan / UPN

• Convention de formation

- CV 2025-026 Accord de partenariat entre l'Académie des Sciences Morales et Politiques et l'UPN
- CV 2025-029 Avenant n°2 à la convention de formation CV 2018-741 - Sorbonne Université / UPN
- CV 2025-143 Convention de partenariat pédagogique pour la formation en apprentissage pour le Master Monnaie Banque Finance Assurance - Cap Compétences / UPN
- CV 2025-146 Convention de partenariat relatif au Master TER - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 / UPN
- CV 2025-175 Avenant n°1 à la convention CV 2024-388 relative à la sélection des étudiants STAPS désirant s'inscrire à l'Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les-Mureaux (C.H.I.M.M) / UPN

• Conventions autres

- CV 2024-563 Convention de subvention n° DOS0243540/00 - BPI France / UPN
- CV 2025-024 Convention de subvention UPN-ASUPX

**RELEVÉ DE DECISIONS ET D'AVIS
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 26 MAI 2025**

Article 1 :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité des suffrages, valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur l'ensemble des conventions internationales mentionnées ci-dessus.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 13

Article 2 :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité des suffrages, valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur les conventions de formation mentionnées ci-dessus.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 13

Article 3 :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à la majorité des suffrages, valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur la convention CV 2024-563 Convention de subvention n° DOS0243540/00 - BPI France / UPN ;

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 16

Contre : 12

Abstention : 1

Article 4 :

La commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité des suffrages, valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, sur la convention CV 2025-024 Convention de subvention UPN-ASUPX.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 13

Nanterre, le 26 mai 2025

Pour la Présidente et par délégation,
La Vice-présidente chargée de la Formation et de la Vie
Universitaire

Meglana JELEVA

